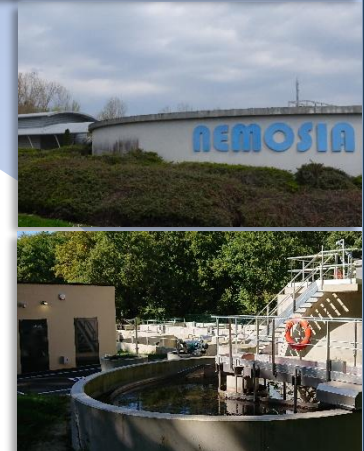




Notice explicative pour le Conseil Syndical du 16 décembre 2025

Syndicat Mixte de l'Eau et de
l'Assainissement
du Pays de Nemours (SMEAPN)



Aufferville
Augerville-La-Rivière
Bagneaux-sur-Loing
Boulancourt
Burcy
Buthiers
Châtenoy
Chevrainvilliers
Darvault
Faÿ-Lès-Nemours
Fromont
Grez-sur-Loing
Moncourt-Fromonville
Nanteau-sur-Essonne
Nemours
Ormesson
Poligny
Rumont
Saint-Pierre-Lès-Nemours

Conseil Syndical du 16 décembre 2025

ORDRE DU JOUR (1/2)

AFFAIRES GÉNÉRALES

AFFAIRES POLE EAU POTABLE

AFFAIRES POLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

ADOPTION DU PV DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DU 25/11/2025

2025_033 – OUVERTURE DU POSTE DE
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE
AUX CONTRACTUELS

ADOPTION DU PV DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DU 25/11/2025

EA2025_057 – TARIFICATION 2026 EAU POTABLE
EA2025_058 – REDEVANCES POUR LA PERFORMANCE
2026 – EAU POTABLE
EA2025_059 – RÉHABILITATION DU CAPTAGE GREZ-
SUR-LOING 1 « LES VALLÉES »
EA2025_060- STRATÉGIE EN MATIÈRE DE GESTION DE
L EAU POTABLE -20250511
EA2025_061- AVENANT N°2 CONTRAT DE CONCESSION
VEOLIA – SUPPRESSION DECI

ADOPTION DU PV DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DU 25/11/2025

AS2025_058 – TARIFICATION 2026 ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

AS2025_059- REDEVANCES POUR LA PERFORMANCE 2026
–ASSAINISSEMENT

Conseil Syndical du 16 décembre 2025

ORDRE DU JOUR (2/2)

AFFAIRES GÉNÉRALES

AFFAIRES POLE EAU POTABLE

AFFAIRES POLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

<u>DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT</u>	<u>DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT</u>	<u>DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT</u> <u>AS2025_0009</u> - Renouvellement du contrat de Prestations en Communication de Monsieur Pascal AUJARD <u>AS2025_0010</u> – Acquisition du Multifonction <i>KOESIO - SHARP BP70C31EU</i> <u>SP2025_0001</u> - Contrat de Prestations de services- ESEA – Année 2026
<u>PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION</u> <u>2025_034</u> – A & R DÉLIBÉRATION – CLÉ DE RÉPARTITION DU FONDS DE TRÉSORERIE DE L'EX SMERB EAU POTABLE – EXERCICE 2024 <u>2025_035</u> – TRANSFERT DES IMMOBILISATIONS DES 4 EX SYNDICATS SUR LES 3 COMPÉTENCES	<u>EA2025_062</u> – A & R DÉLIBÉRATION- AFFECTATION RÉSULTAT 001 – EX SMERB EAU POTABLE –EXERCICE 2024 <u>EA2025_064</u> – CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU EN GROS – SMEAPN/ SIDEAU /VÉOLIA <u>EA2025_065</u> – AVENANT N°2 – MODIFICATION DU CONTRAT DE CONCESSION SMEAPN/SAUR – DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE <u>EA2025_066</u> - Convention d'occupation du domaine public – antenne SMN – SMEAPN – SAUR	<u>PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION</u> <u>AS2025_060</u> – A & R DÉLIBÉRATION-AFFECTATION 001 – EX SMERB ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2024 <u>AS2025_061</u> - TARIFICATION SYNDICALE – AC – BASE DE LOISIRS – REGION DE BUTHIERS <u>AS2025_062</u> – ANALYSE PFAS-DEMANDE SUBVENTION <u>SP2025_028</u>- PRIX DES CONTRÔLES ANC 2026 SUR BUTHIERS, BOULANCOURT ET AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE <u>SP2025_029</u> – A & R DÉLIBÉRATION-AFFECTATION 001 – EX SMERB ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – EXERCICE 2024
<u>AFFAIRES DIVERSES</u>	<u>AFFAIRES DIVERSES</u>	<u>AFFAIRES DIVERSES</u>

Emargement (1/2)

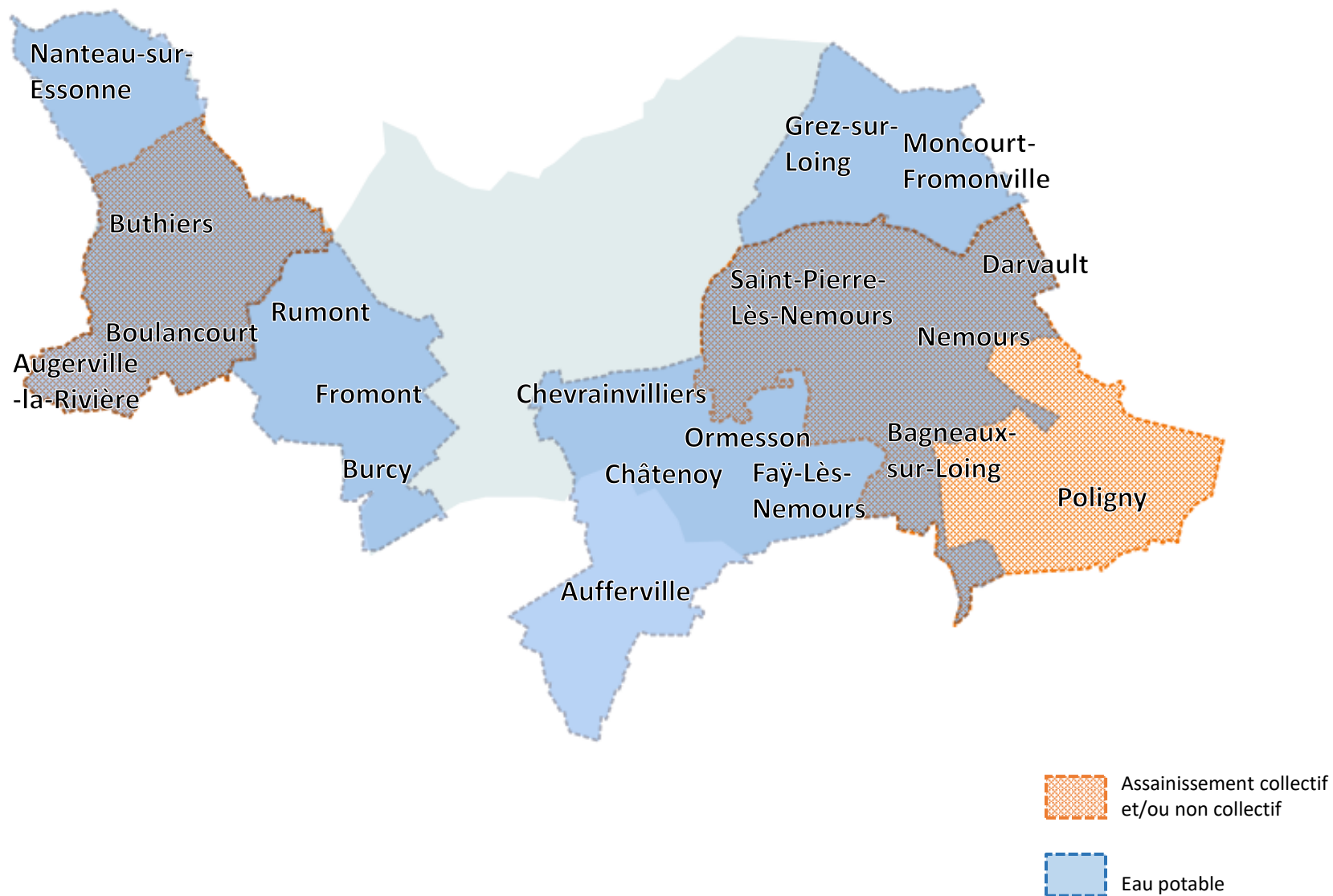
EMARGEMENT REUNION DU CONSEIL SYNDICAL du 16/12/2025									
COMMUNES (19) / REPRESENTANTS (23)		Titre	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	POUVOIR à	ABSENTS	Séance Asst et AEP (23 membres - 19 communes)	Séance Eau potable (22 membres - 18 communes)	Séance Assainissement (11 membres - 7 communes)
AUFFERVILLE (77570) <i>AEP</i>	BRIAND Thierry	T	X				X	X	
	VALLERY Thierry	S							
BAGNEAUX SUR LOING (77167) <i>ASST</i> et <i>AEP</i>	COFRECES Segundo	T	X				X	X	X
	COQUELLE Gérard	S							
BOULANCOURT (77760) <i>ASST</i> et <i>AEP</i>	VIRON Hervé	T				X			
	JAIRE Eric	S							
BURCY (77760) <i>AEP</i>	DUMONCEAUX Joel	T	X				X	X	
	MESSIAS Marinette	S							
BUTHIERS (77760) <i>ASST</i> et <i>AEP</i>	CHAMOREAU Christophe	T	X				X	X	X
	THEVENET Julien	S							
CHATENOY (77167) <i>AEP</i>	BEAUVAIS Evelyne	T	X				X	X	
	PANNESE Magalie	S							
CHEVRAINVILLIERS (77167) <i>AEP</i>	LOUDIN Benoit	T				X			
	MAUCCI Xavier	S							
DARVAULT (77140) <i>ASST</i> et <i>AEP</i>	DEMASSON Frédéric	T	X				X	X	X
	BROCHON Eric	S							
FAY LES NEMOURS (77167) <i>AEP</i>	PEUTOT Christian	T	X				X	X	
	PAVIE Gilbert	S							
FROMONT (77760) <i>AEP</i>	COURTOIS Pascal	T				X			
	BAGREAUX Serge	S							
GREZ SUR LOING (77880) <i>AEP</i>	GABORIT Véronique	T	X				X	X	
	CORNAIRE Thomas	S							
MONCOURT-FROMONVILLE (77140) <i>AEP</i>	LABELLE Maxime	T		X	V GABORIT				
	CHARRIER Jean François	S							
NANTEAU SUR ESSONNE (77760) <i>AEP</i>	RATIER François	T	X				X	X	
	MAUXION Olivier	S							

Emargement (2/2)

EMARGEMENT REUNION DU CONSEIL SYNDICAL du 16/12/2025									
COMMUNES (19) / REPRESENTANTS (23)		Titre	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	POUVOIR à	ABSENTS	Séance Asst et AEP (23 membres - 19 communes)	Séance Eau potable (22 membres - 18 communes)	Séance Assainissement (11 membres - 7 communes)
NEMOURS (77140) ASST et AEP	ROUX Philippe	T	X				X	X	X
	KINDERF Gilles	T	X				X	X	X
	BAURY- SAILLY Frédéric	T	X				X	X	X
	LACROUTE Valérie	T							
	MARCANDELLA Florence	S	X				X	X	X
	DURIEUX Annie	S							
	HAVET Odile	S							
	DELAROCHE Sophie	S							
ORMESSON (77167) AEP	NEHOULT Jean-Pierre	T	X				X	X	X
	DIDIER Jean-Pierre	S							
CC du PITHIVERAIS-GATINAIS (45330) AEP	CITRON Olivier	T	X				X	X	
	HURFIN Pierre-Yves	S							
POLIGNY (77167) ASST	LEDUC Christine	T	X				X		X
	BONIN Fannie	S							
RUMONT (77760) AEP	TRAVERS-MOUSSINET Michel	T				X			
	BARBAUD Patrice	S							
SAINT-PIERRE-LES- NEMOURS ASST et AEP	LANDAIS Bruno	T				X			
	DUMAY Jean-Claude	T	X				X	X	X
	REMOND Thierry	S							
	DALMAYRAC Eric	S							
	TOTAL		17	1	1	5	17	16	10
						Secrétaire :	Quorum : 12 Gilles Kinderf	Quorum : 12 Véronique GABORIT	Quorum : 6 Christine LEDUC
						Heure d'ouverture/clôture :	18 H 30/ 18 H 45	18 H 45/19 H 45	19 H 45/20 H 30

Le Président nomme 3 secrétaires de séance.

AFFAIRES GÉNÉRALES



ADOPTION DU PV DE LA PRECEDENTE REUNION DU 25 NOVEMBRE 2025	DÉLIBÉRATION
Ouverture du poste de technicien Principal 2 ^{ème} classe aux contractuels	2025_033

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
A&R Délibération 2025_028 – Clé de Répartition du fonds de trésorerie de l'Ex SMERB	2025_034

Le Président rappelle au Comité Syndical que :

- Vu l'arrêté Interprefectoral 2024/DRCL/BLI/N°6 du 15/10/2024, ses dispositions légales et les statuts du SMEAPN précisant les modalités.
- Vu la délibération n° 2025_028 du 19/03/2025 - Création d'une clé de répartition sur les fonds de trésorerie de l'Ex SMERB ne disposant pas d'un compte de trésorerie distinct entre les compétences Eau Potable, Assainissement Collectif, et ANC. Il rappelle que l'élaboration de cette clé a été faite à la proportionnelle suivant la distribution du réseau linéaire en Eau potable et en Assainissement.

Considérant,

- Qu'à la suite du traitement du Bilan de dissolution de l'Ex SMERB – Exercice 2024 par le SGC de Fontainebleau, ce dernier demande à ce que la répartition du compte 515 entre les 3 compétences s'effectuent de la façon suivante :
Fonds de trésorerie au 31/12/2024 Assainissement Collectif : 689 752,46 €
Fonds de trésorerie au 31/12/2024 Eau Potable: 261 420,46 €
Fonds de trésorerie au 31/12/2024 Spanc : 50 061,73 €

Le Président précise que le tableau de dissolution de l'Ex SMERB est mis en Annexe à cette délibération

Le Président demande que soit abrogé la délibération n°2025_028 du 19/03/2025 portant sur la Clé de répartition à la proportionnelle des fonds de trésorerie de l'Ex Smerb, compte 515.

Le Président demande au Conseil Syndical d'adopter cette nouvelle répartition suivant les recommandations du SGC de Fontainebleau et de passer aux votes



*Adoption par l'assemblée à la majorité (Pr 16 /18 - Ctre 2/18
-Abs 0/18*

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
Transfert des Immobilisations des 4 Ex Syndicats pour les 3 Compétences vers le SMEAPN (1/2)	2025_035

Le Président rappelle que

Considérant la fusion des 4 syndicats, SIAEP NSP, SMERB, SIE de GREZ-MONCOURT et SIAEP BFR ayant donné naissance dès le 1 janvier 2025 au SMEAPN et actée sous l'Arrêté Interprefectoral du 15/10/2024 N° 2024/DRCL/BLI/N°6

Considérant que cette fusion emporte de plein droit de l'ensemble des biens, droits et obligations des syndicats fusionnés au SMEAPN, conformément à l'article L, 5212-27 du CGCT

Considérant que les biens immeubles et meubles doivent être formellement transférés au patrimoine du SMEAPN

Considérant que cette liste n'est pas incompressible et pourra nécessiter des réajustements au cours de l'année 2026 afin de la finaliser avec leur représentativité.

Le Président précise que les tableaux sur les immobilisations sont issus des applications de la gestion des actifs tenues par le SGC de Fontainebleau dont la liste détaillée par Ex syndicat et compétences, est jointe en annexe de cette délibération. Il annonce que le montant général des actifs immobilisés et de leur valeur nette comptable au 01 janvier 2025 par Ex Syndicats et Compétences, sont reconstitués suivant Hélios de la manière suivante :

- SIAEP NSP ASSAINISSEMENT COLLECTIF: VALEUR DES ACTIFS: 22 337 964,76 € - VNC: 15 941 785,20 € (d'après l'état des Actifs – Hélios version du 20/05/2025)
- SIAEP NSP EAU POTABLE: VALEUR DES ACTIFS: 38 007 602,55 € - VNC: 26 642 151,90 € (d'après l'état des Actifs – Hélios version du 25/06/2025)
- SIAEP BSP SPANC: VALEUR DES ACTIFS : Néant
- SMERB ASSAINISSEMENT COLLECTIF: VALEUR DES ACTIFS: 1 342 503,44 € - VNC: 1 089 613,26 € (d'après l'état des Actifs – Hélios version du 4/12/2025)
- SMERB EAU POTABLE : VALEUR DES ACTIFS: 2 510 715,78 € - VNC: 1 524 900,74 € (d'après l'état des Actifs – Hélios version du 4/12/2025)

→ Suite ...

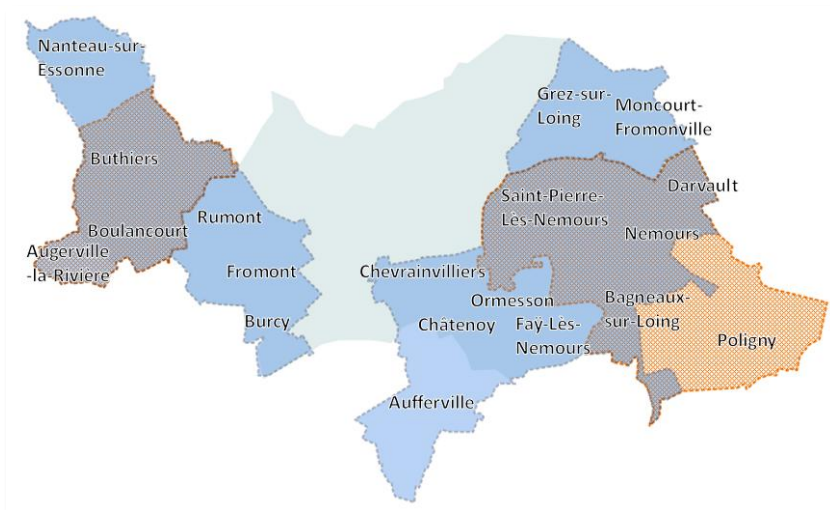
PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
Transfert des Immobilisations des 4 Ex Syndicats pour les 3 Compétences vers le SMEAPN (2/2)	2025_035

- SMERB ANC: VALEUR DES ACTIFS : 105 290,95 € - VNC : 44 305,00 € (d'après l'état des Actifs – Hélios version du 4/12/2025)
- SIE GREZ EAU POTABLE– MONCOURT: VALEUR DES ACTIFS: 3 876 531,10 € - VNC: 2 394 088,89 € (d'après l'état des Actifs – Hélios version du 26/11/2025)
- SIAEP BFR EAU POTABLE: VALEUR DES ACTIFS: 1 700 260,00 € - VNC: 1 173 989,58€ (d'après l'état des Actifs – Hélios version du 31/10/2025)

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer favorablement sur la délibération et de passer aux votes.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité



AFFAIRES DIVERSES

- 1) JOURNÉE DE VISITES DES OUVRAGES
PAR LES MEMBRES DU BUREAU

1) JOURNÉE DE VISITES DES OUVRAGES PAR LES MEMBRES DU BUREAU

Journée de visite organisée par le Syndicat (membres du bureau et collaborateurs) avec les exploitants (Veolia Eau et SAUR) :



QUESTIONS/RÉPONSES AFFAIRES GÉNÉRALES

Remarque de Véronique GABORIT : concernant la clé de répartition comptable de l'ex. SMERB (70% assainissement, 25% de l'eau potable et 5%), elle indique que le Syndicat n'est pas obligé d'appliquer strictement la demande du SGC. En principe, le Syndicat est libre de décider de cette clé.

Réponse (Syndicat) : le SGC, en charge de la dissolution, ne laisse pas vraiment le choix. Cela n'a pas vraiment d'incidence.

Question de Véronique GABORIT : concernant les transferts d'actifs, la dotation sur amortissement va se baser sur la somme des valeurs nettes comptables des anciens syndicats ? La durée d'amortissement a-t-elle été harmonisée ?

Réponse (Syndicat) : oui, le montant de la valeur nette comptable des biens, va permettre d'établir la dotation d'amortissement ; et non, la durée n'a pas été harmonisée, reste dans la continuité des années restant à courir afin de maintenir les annuités aux amortissements. Nous allons rapprocher (si possible en 2026) l'état des actifs avec les biens physiques. Il est nécessaire d'attendre également l'intégration des nouvelles communes en 2026 afin de reconstituer sur l'ensemble du SMEAPN

Complément d'informations du Syndicat en affaires générales :

- Point sur les contrats d'assurance dont l'échéance est au 31/12/2025. Notre courtier en assurances, Tesson de Fromont, nous a annoncé, il y a quelques semaines, que les assurances MMA se désengagent des collectivités sur la couverture des dommages aux biens. Notre agent, Tesson de Fromont lancé un appel d'offres à 5-6 assureurs. GENERALI est le seul à avoir répondu favorablement à notre demande de couverture. A partir du 1 janvier 2026, les dommages aux biens seront couverts par GENERALI en collaboration avec Tesson de Fromont.
- Réunion point RH avec les maires et personnels des communes de Guercheville et Garentreville est prévu le 17/12/2025. Il y a un sujet de mise à disposition de personnels sur les budgets annexes d'eau et assainissement.

AFFAIRES PÔLE EAU POTABLE



ADOPTION DU PV DE LA PRECEDENTE REUNION DU 25 NOVEMBRE 2025	DÉLIBÉRATION
Tarification 2026 – Eau Potable	EA2025_057
Redevance pour la performance Eau Potable – Année 2026	EA2025_058
Réhabilitation du Captage Grez-sur-Loing 1 « Les Vallées »	EA2025_059
Stratégie en matière de gestion de l'Eau Potable	EA2025_060
Avenant n°2 Contrat de Concession d'Eau Potable Véolia	EA2025_061

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
A&R Délibération EA2025_042 –Affectation du Résultat 001 de l'Ex SMERB Eau Potable – Exercice 2024	EA2025_062

Le président rappelle que conformément à la réciprocité du compte de gestion regroupant l'ensemble des compétences de l'Ex SMERB et à la suite de l'établissement du tableau de dissolution au 31/12/2024 de l'ensemble de ces compétences réalisé par le SGC de Fontainebleau, Il est demandé à l'assemblée délibérante de statuer et de décider sur l'affectation du résultat 001 investissement (sans incidence sur le résultat 002 fonctionnement) en Eau Potable de l'exercice 2024, comme suit :

- Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2024 : -73 114,98 €
Résultats antérieurs reportés R 002 +346 934,09 €
Résultat à affecter : + 273 819,11 €
- Résultat d'Investissement de l'Exercice 2024- R001 : 0,00 €
Solde des RAR : - 543 168,50 €
Besoin de financement: - 543 168,50 €

Le président précise que cette nouvelle affectation n'a pas incidence sur le Budget Eau potable de l'exercice 2025.

En annexe, le tableau de dissolution de l'Ex SMERB réalisé par le SGC de fontainebleau.

Le Président demande au Comité syndical d'approuver le projet de délibération et de procéder aux votes.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
Convention de fourniture d'Eau en Gros – SMEAPN/SIDEAU/VEOLIA	EA2025_064

Le président expose au Comité Syndical qu'il y a lieu de convenir d'une nouvelle convention de fourniture d'eau en gros en tripartite entre le SMEAPN/SIDEAU/Société des EAUX de MELUN & VEOLIA

Le Président rappelle l'objet de la convention définissant les modalités techniques et financières de fourniture d'eau potable à la commune de la Genevraye à partir des installations du SMEAPN. La dite convention sera détaillée sur la délibération EA2025_064, à savoir :

- Point de Livraison de l'Eau : Hameau de la Pleigne et départementale 40
- Le Comptage avec sa périodicité
- Engagement sur la qualité de l'eau, la surveillance, les analyses et le traitement de l'eau par le SMEAPN
- Conditions de fourniture en quantité d'eau fournie, compatible avec les installations du Syndicat. Le SMEAPN livrera les volumes en alimentation un minimum de 50 000 m3/annuel et un maximum de 90 000 m3/annuel à la commune et ses abonnés.
- L'eau fournie à la commune sera facturée chaque semestre de :

Part SEM à 0,49 € HT/m3

Part SMEAPN à 0,85 € HT/m3

- La convention prendra effet le 1^{er} juillet 2026 sur la durée restante du contrat de concession entre le SMEAPN et la SEM ;

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer favorablement sur le projet de délibération et de passer aux votes.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
AVENANT N°2 – MODIFICATION DU CONTRAT DE CONCESSION ENTRE LE SMEAPN/SAUR – DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE (1/2)	EA2025_065

Le Président expose ce qui suit :

- Par contrat en date du 22 décembre 2015, visé en sous-préfecture de Fontainebleau le 22 décembre 2015, et modifié par un avenant en date du 31 juillet 2018, la Collectivité a confié à SAUR l'exploitation de son service public d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2016.
- Par Arrêté inter préfectoral 2024/DRCL/BLI/N°6, en date du 15 octobre 2024, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a rejoint le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours (SMEAPN) à partir du 1^{er} janvier 2025.
- Le SMEAPN nouvellement créé récupère la compétence eau potable.
- Ce transfert de compétences au SMEAPN entraîne, conformément à l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la substitution de ce dernier au SIAEP de Nemours-Saint-Pierre pour les contrats conclus pour la gestion du service transféré et notamment le contrat d'affermage, conclu avec le Déléataire, pour la gestion du service public d'eau potable.
- Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2027.
- Le Syndicat Seine-et-Marne Numérique déploie un réseau de télécommunication de technologie LoRaWAN sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.
- La Collectivité souhaite s'associer à cette opération pour engager le déploiement de la télérelève des compteurs du service public de l'eau potable. Elle a prévu de signer une convention avec le Syndicat Seine-et-Marne Numérique afin de définir les conditions techniques et économiques d'utilisation du réseau Lorawan pour la télérelève des compteurs d'eau. Le déploiement des modules de télérelève permettant d'utiliser le réseau Lorawan représente un investissement important pour la Collectivité, tant financièrement que stratégiquement.
- Dans le cadre du contrat actuel, le Déléataire a l'obligation de renouveler des compteurs mais sans pour autant intégrer les têtes émettrices (ou modules radio) permettant la télérelève. Les coûts de fournitures et pose des compteurs sont déjà prévus au contrat. Dans un objectif d'optimisation des coûts du déploiement de la télérelève, la Collectivité a demandé au Déléataire de profiter du renouvellement des compteurs prévus dans le cadre du contrat de délégation. Ce déploiement porte sur 4 375 compteurs.

→ Suite ...

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
AVENANT N°2 – MODIFICATION DU CONTRAT DE CONCESSION ENTRE LE SMEAPN/SAUR – DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE (2/2)	EA2025_065

Le Président annonce que le cout d'achat de la donnée pour la télérelève est financé par le Déléataire à hauteur de 5 €/Compteur/an. Ce montant reste à fiabiliser par SMN.

Le Président précise également que l'investissement prévu sur le déploiement de la télérelève porte sur 4375 compteurs pour un cout investi de 276 504 € HT étalé sur 3 ans (fin de la DSP)

Le détail du financement est présenté en annexe sur l'avenant. Le Président précise que des nouveaux aménagements sur les modalités du contrat de concession sont repris en détail sur l'avenant n° 2 (Annexe). Ils concernent :

- La prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial de concession de service public avec la SAUR, qui s'achèvera donc au 31/12/2028 ;
- La dotation 2028 des branchements en plomb est réduite de 50 000 € (conditions économiques de 2016) ;
- Le déploiement de la télérelève est financé par :
 - Biens de reprise et Amortissement des améliorations de l'année 2028.
 - Le dispositif Pass'Eau « eau potable » de 2026 à 2028 (dotations et fonds).
Un solde de 4500 € est conservé pour maintenir ce service ;
 - La dotation 2028 de renouvellement des branchements en plomb 2028 ;
 - La dotation 2028 du fonds de renouvellement des réseaux complètera cet investissement ;
- Pour l'année 2028 uniquement, les tarifs de la SAUR seront modifiés de la manière suivante, selon les conditions économiques de 2016 :
 - Part fixe : 42,00 € HT
 - Part variable : 1,1513 € HT/m³

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer favorablement sur le projet de délibération et de passer aux votes



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
Convention d'Occupation du domaine public – Antennes SMN Entre SMEAPN/SAUR/SMN	EA2025_066

Le président expose au Comité Syndical qu'il y a lieu de convenir d'une convention d'Occupation temporaire du domaine public en vue de l'implantation et l'exploitation des équipements techniques du réseau radio bas débit LoRaWAN. Ces équipements sont nécessaires au déploiement de la télérelève des compteurs des abonnés.

Le Président rappelle l'objet et les conditions dans lesquelles d'une part, la collectivité autorise sous le régime des occupations temporaires du domaine public des équipements pour la mise en place de la télérelève par S&M Numérique. Cette convention est tripartite : entre S&M Numérique, le SMEAPN et la SAUR.

La convention porte sur l'ensemble des châteaux d'eau du SMEAPN exploités par la SAUR.

Le Président précise que cette convention d'occupation du domaine public est établie sans compensation financière par le Syndicat.

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer favorablement sur le projet de délibération et de passer aux votes.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité



AFFAIRES DIVERSES

- 1) BILAN DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 2025
- 2) PERSPECTIVES 2026
- 3) FOCUS SUR LE PROJET SEM@CONNECT77 (DÉPLOIEMENT DU LORAWAN)

1) BILAN DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 2025 (1/2)

16 opérations finalisées en 2025 pour un montant de 556 k € (dont 30 k € sur fonds de travaux), notamment :

- Essai de pompage et analyse de la qualité sur le captage d'Auxy à Buthiers
- Remplacement de modules de télésurveillances sur l'ex. SMERB
- Travaux de réhabilitation du réservoir d'Herbeauvilliers (dont travaux annexes : anti graffiti, caillebotis, dessouchage, ventilation, création d'un branchement pour les vidanges, etc.)
- Remplacement de canalisation de la rue de la gare (295 ml) à Buthiers
- Remplacement canalisation de la rue des Vergers (155 ml) à Buthiers
- Remplacement canalisation (195 ml) route de Puiseaux à Fromont
- Pose de 15 vannes sur l'ex. SMERB
- Suppression de la canalisation publique sous les magasins du clos Saint Jean à Saint Pierre Lès Nemours.

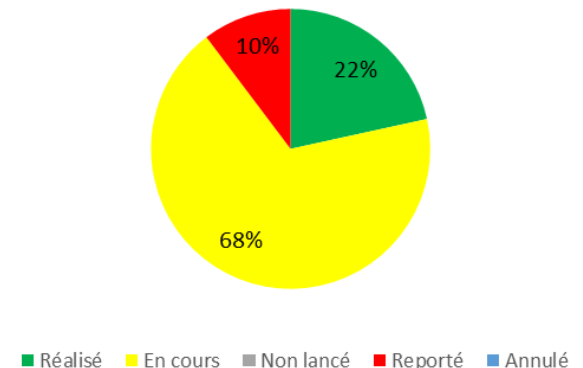
10 opérations en cours (non terminées) pour un montant de 1 754 k € (dont 286 k € sur fonds de travaux), qui seront poursuivies en 2026, notamment :

- SDAEP de l'ex. SMERB (presque terminé)
- SDAEP sur l'ensemble du SMEAPN
- DUP et AAC sur les captages d'Auxy et de Villetard sur l'ex. SMERB
- Finalisation des travaux de la rue Grande et de la rue des Prés sur Faÿ-Lès-Nemours (suppressions de canalisation en doublon, reports de branchements et remplacement de branchements en plomb)
- Remplacement de la canalisation rue Grande (335 ml) à Fromont
- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réservoir de Boisminard

4 opérations, non lancées, ont été reportées en 2026, pour un montant de 265 k € (dont 22 k€ sur fonds de travaux), notamment :

- La réhabilitation du captage de Grez-sur-Loing
- La pose de compteurs de sectorisation dans le cadre du SDAEP ;
- Le renouvellement de la canalisation d'eau au niveau du pont de Nemours, sous réserve de l'ARD77

Bilan des opérations de 2025
(en % d'un coût global d'opération de 2 575 k € HT)



→ Suite ...

1) BILAN DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 2025 (2/2)



Remplacement de la
canalisation rue Grande à
Faÿ-Lès-Nemours



Abandon d'une canalisation publique
sous les magasins du clos Saint Jean à
Saint-Pierre-Lès-Nemours



Renouvellement de la canalisation
route de Puiseaux à Fromont :



Réhabilitation du réservoir
d'Herbeauvilliers à Buthiers



2) PERSPECTIVES 2026

Intégration de 5 communes au titre de l'eau potable :

- Larchant
- Villiers-sous-Grez
- Guercheville : mise en place d'une prestation de service pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable
- Garentreville : mise en place d'une prestation de service pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable
- Amponville

Le **SDAEP lancé à l'échelle du SMEAPN** permettra de faciliter la découverte de ces nouveaux territoires et de leurs problématiques spécifiques, en complément des échanges et transferts des communes/exploitants vers le Syndicat (données, informations, connaissances).

Poursuite de l'engagement auprès de l'AESN vis-à-vis de la sobriété et de la protection des captages en mettant en place des plans d'actions chiffrés et hiérarchisés. Ce point conditionnera les subventions allouées par l'AESN.

Poursuite de l'autorisation de prélèvement et la protection des captages (par l'établissement des arrêtés préfectoraux de DUP et la définition des AAC) de l'ex. SMERB (Villetard et Auxy) et finalisation pour celui de l'ex. SIAEP de BFR (Fromont).

Réhabilitation du réservoir de Boisminard à Nanteau-sur-Essonne.

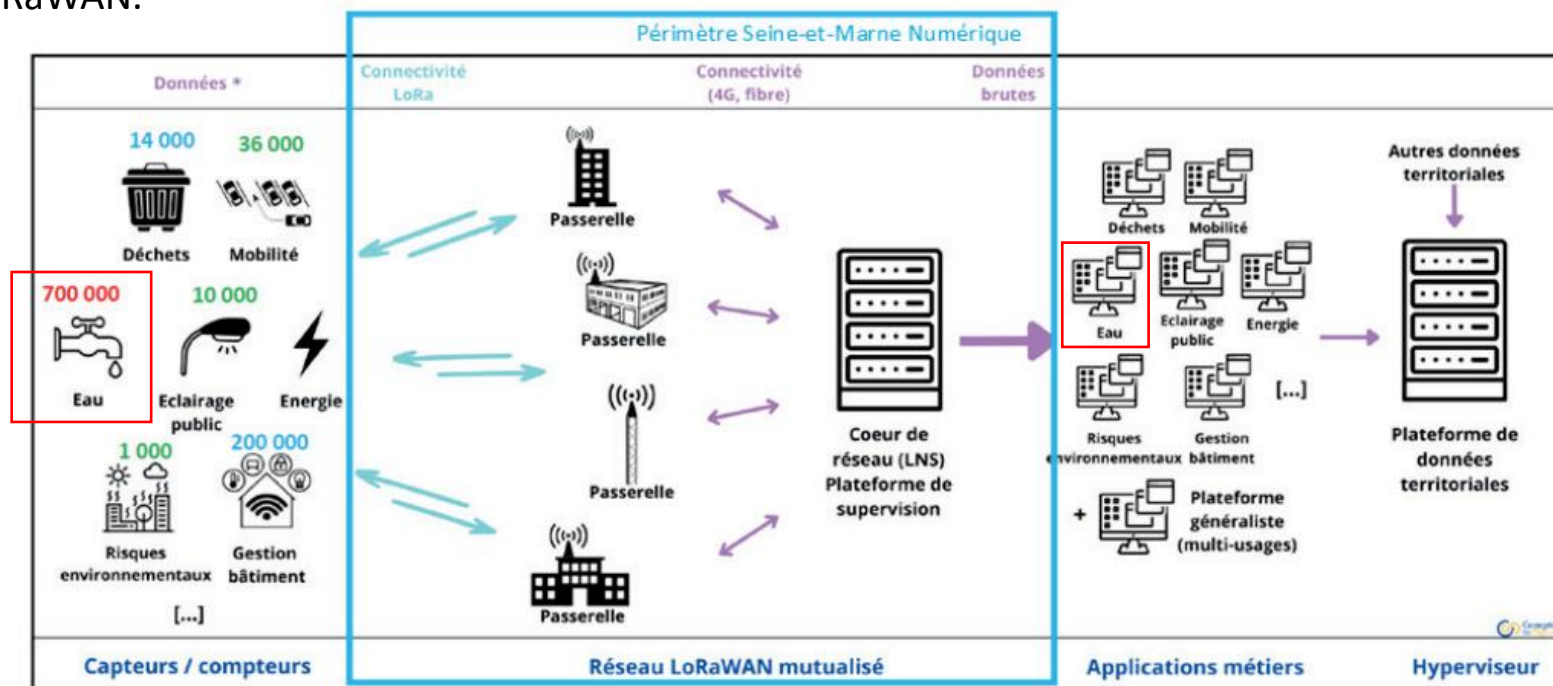
Déploiement du LoRaWAN pour permettre en parallèle la télérelève de 4 375 compteurs abonnés en eau potable sur les territoires exploités avec la SAUR, dans un premier temps sur le territoire de l'ex. SIAEP de NSP.

Enjeux à amorcer en 2026 : la mise en conformité de l'eau sur les territoires de l'ex. SIE GM et de l'ex. SMERB par la mise en place d'unités de traitement (3 M € de coût d'opération)

3) FOCUS SUR LE PROJET SEM@CONNECT77 (DÉPLOIEMENT DU LORAWAN) (1/4)

Le projet « Sem@Connect77 » de déploiement du LoRaWAN est un projet porté par le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique.

Ce projet consiste à mettre en place une solution pour l'interconnexion d'objets connectés à destination des acteurs publics de Seine-et-Marne en mettant en place une nouvelle infrastructure mutualisée, basée sur le protocole de communication radio LoRaWAN.



* Un volume potentiel de 1 million de capteurs en Seine-et-Marne – usages outdoor/indoor/deep indoor

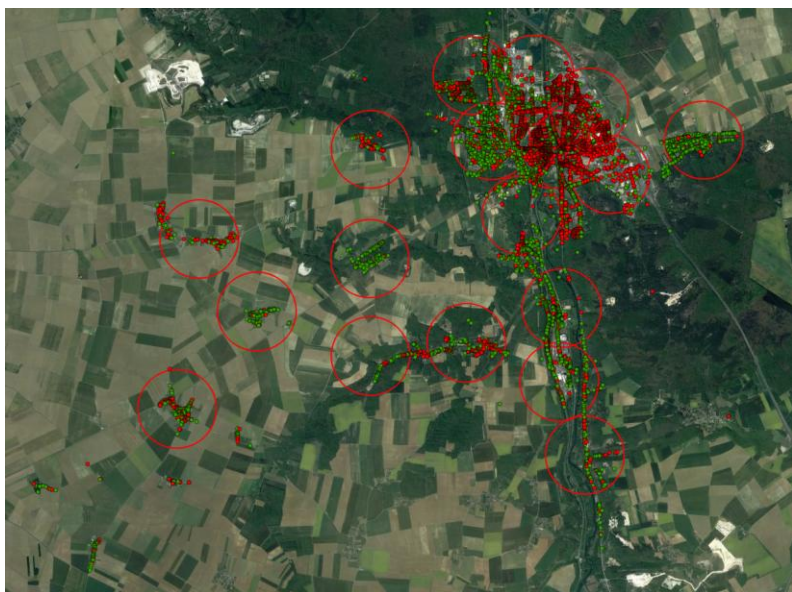
Schéma de principe du Sem@connect77

→ Suite ...

3) FOCUS SUR LE PROJET SEM@CONNECT77 (DÉPLOIEMENT DU LORAWAN) (2/4)

Le SMEAPN souhaite faciliter ce projet afin de bénéficier de ce réseau, qui permettra notamment de mettre en place une télérelève des compteurs abonnés sur les territoires exploités par la SAUR. Dans le cadre du contrat avec SAUR sur le territoire de l'ex. SIAEP de NSP, il est prévu d'équiper dans les 3 prochaines années 4 375 compteurs d'antennes émettrices, permettant la télérelève des consommations d'eau potable.

Cette infrastructure nécessite la pose d'antennes réceptrices sur différents points hauts (mairies, casernes de pompiers, etc. et notamment les châteaux d'eau du SMEAPN).



Réflexion sur la pose d'antennes sur les châteaux d'eau du SMEAPN, avec leurs rayons de couverture



Mise en place d'une antenne émettrice sur un compteur d'eau

Antenne réceptrice LoRaWAN et passerelle de liaison vers les réseaux 3G/4G :

Ce sont des équipements légers (2,5 kg), de petites tailles (antenne de 2,2 m), notamment en comparaison aux antennes des opérateurs téléphoniques.

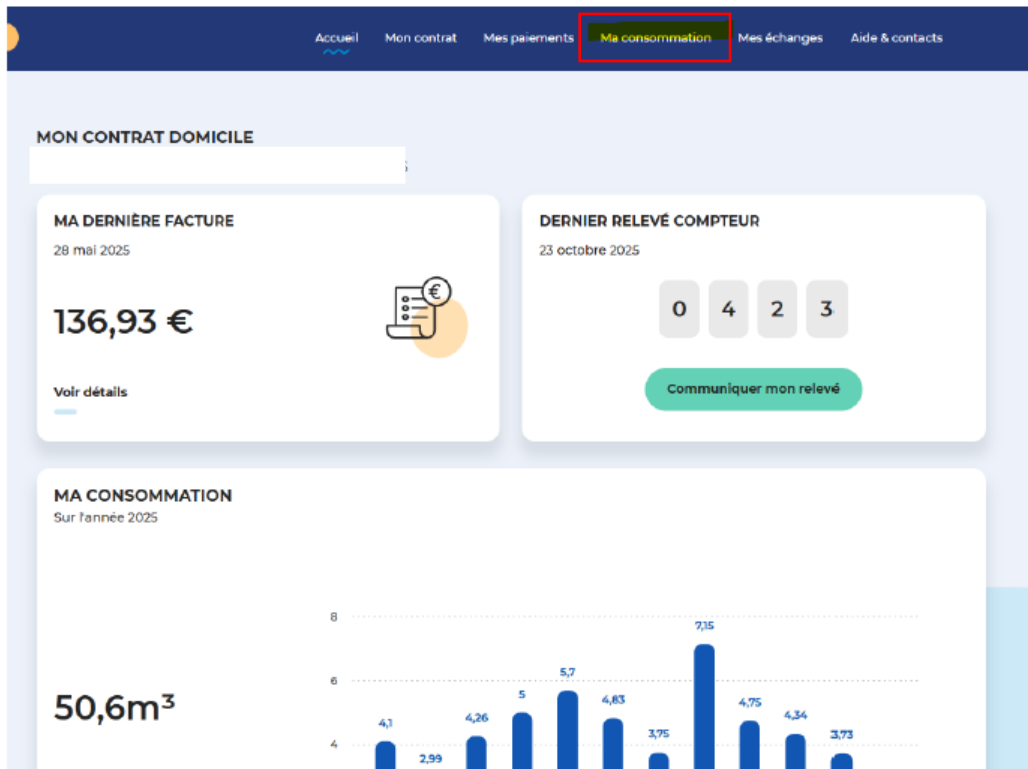


3) FOCUS SUR LE PROJET SEM@CONNECT77 (DÉPLOIEMENT DU LORAWAN) (3/4)

La télérelève permettra aux usagers d'avoir une meilleure maîtrise de leur consommation d'eau (et éventuelles fuites) via leur espace client SAUR.

Voici quelques images de l'espace client :

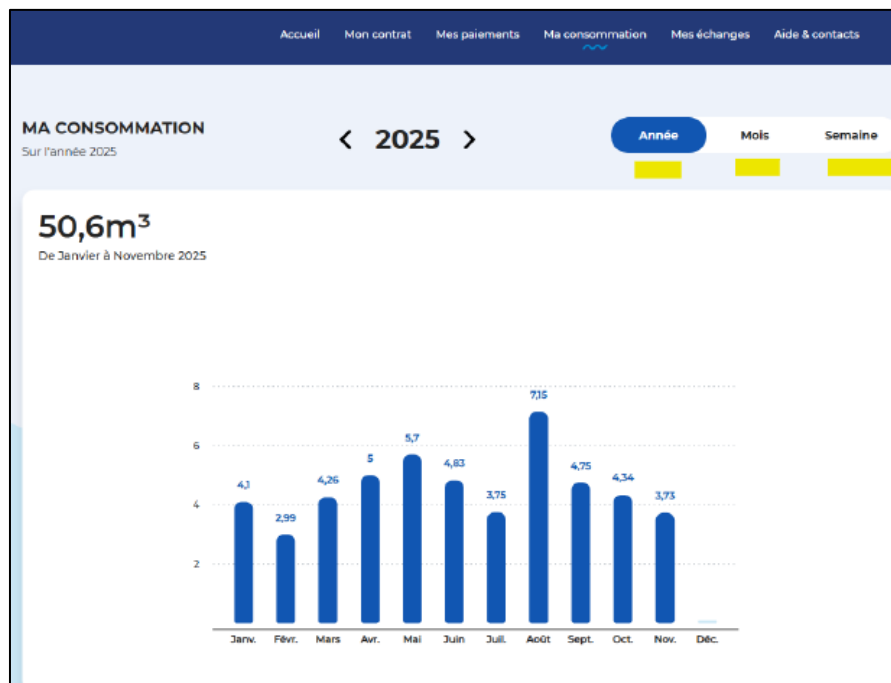
Nouvel onglet « Ma consommation »



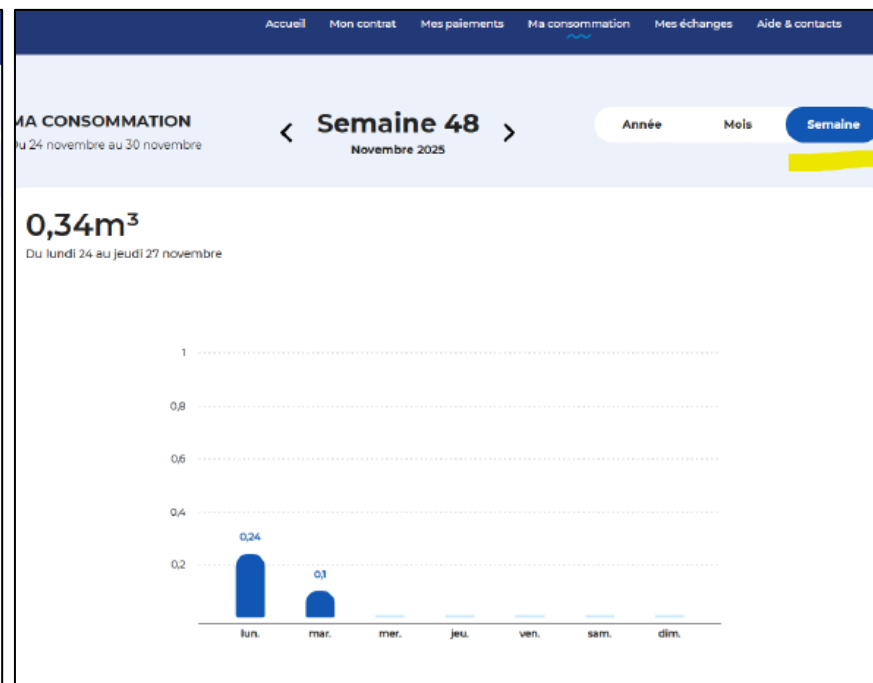
→ Suite ...

3) FOCUS SUR LE PROJET SEM@CONNECT77 (DÉPLOIEMENT DU LORAWAN) (4/4)

Possibilité pour le client d'accéder à ses données de consommation avec différents niveaux de précision :



Consommations mensuelles à l'année



Consommations journalières à la semaine

SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DE CETTE ANNÉE

	Objet	Territoire	Investissements SMEAPN (€ HT) (fonds propres)	Investissements SMEAPN (€ HT) (fonds de travaux SAUR ex. SIAEP NSP)	Etat	Détail avancement
Etudes	Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable (SDAEP) sur l'ensemble du SMEAPN (hors compteurs de sectorisation) (Altéreo/Artelia)	SMEAPN	848 239 €		En cours	Financé à 80% par l'AESN, durée 2-3 ans. Démarré le 05/11/2025
	SDAEP SMERB (IRH) + AMO (ADM Conseil)	SMERB	96 749 €		En cours	En cours. Financé à 80% par l'AESN. Restitution des phases 4 et 5 en janvier - février 2026
	AMO DUP Captage de Villetard, Nanteau sur Essonne (ADM conseil)	SMERB	37 595 €		En cours	En cours. Financé à 80% par l'AESN
	AMO DUP Captage d'Auxy, Buthiers (ADM conseil)	SMERB	15 916 €		En cours	En cours. Financé à 80% par l'AESN
	Essais de pompage et analyse qualité captage d'Auxy, Buthiers (IRH, Veolia Eau)	SMERB	15 634 €		Réalisé	
	MOE réhabilitation réservoir d'Herbeauvilliers (IRH, SIXENCE)	SMERB	27 800 €		Réalisé	
	MOE réhabilitation réservoir de Boisminard (IRH, SIXENCE)	SMERB	24 450 €		En cours	Phase de conception
	Campagne d'analyses sur les pesticides sur l'UTEP (SAUR)	SIAEP NSP	12 886 €		En cours	Devis signé
	Total études :		1 079 269 €	- €		
Travaux	Travaux sur ouvrages :					
	Remplacement 8 SOFREL + armoires électriques R. Herbeauvilliers et R. Boisminard (Veolia Eau)	SMERB	59 055,0 €		Réalisé	
	Travaux de réhabilitation du réservoir d'Herbeauvilliers (TEOS/I2E)	SMERB	156 303 €		Réalisé	
	Réservoir d'Herbeauvilliers - antigraffiti (TEOS)	SMERB	1 572 €		Réalisé	
	Réservoir d'Herbeauvilliers - désouchage (E.TP)	SMERB	2 368,0 €		Réalisé	
	Réservoir d'Herbeauvilliers - caillebotis (I2E)	SMERB	3 933,0 €		Réalisé	
	Réservoir d'Herbeauvilliers - ventilation supplémentaire local de chloration (I2E)	SMERB	547,0 €		Réalisé	
	Création d'un branchement au réservoir d'Herbeauvilliers pour rejeter les eaux de vidange dans le réseau d'eau pluviale communal (Veolia Eau)	SMERB	9 770,5 €		Réalisé	
	Réhabilitation captage de Grez-sur-Loing (Veolia Eau)	SIE GM	72 854,0 €		Reporté	Demande de subvention fin 2025. Lancement au 1er semestre 2026.
	Travaux sur réseaux :					
	Pose de compteurs de sectorisation dans le cadre du SDAEP sur l'ensemble du SMEAPN	SMEAPN	170 000 €		Reporté	Estimation - sera précisée et réalisé en 2026
	Renouvellement et suppression de canalisation en doublon de la canalisation principale de Fay-Lès-Nemours (SAUR)	SIAEP NSP		282 803 €	En cours	Démarrage le 25/08/2025 - fin mi-décembre 2025. Décalage en janvier 2026 probable.
	Suppression d'une canalisation publique sous les magasins du clos Saint Jean à Saint Pierre Lès Nemours (SAUR)	SIAEP NSP		23 647 €	Réalisé	
	Renouvellement canalisation d'eau potable sur le pont de Nemours dans le cadre de travaux de réhabilitation du pont par l'ARD77 (SAUR)	SIAEP NSP		10 000 €	Reporté	Estimation. Reporté à 2026 sur décision de l'ARD77
	Mise hors service du tronçon sous l'autoroute A6 (SAUR)	SIAEP NSP		3 006 €	En cours	Devis signé, attente planification
	Déplacement compteur de l'autogrill (SAUR)	SIAEP NSP		12 446 €	Reporté	Devis transmis, rencontre préalable du propriétaire. Rencontre à prévoir en 2026.
	Renouvellement de canalisations (Exeau TP) : TF - Route de Puiseaux, Fromont (PEHD sur 195 ml DN180/63)	SIAEP BFR	74 234 €		Réalisé	
	Renouvellement de canalisations (Exeau TP) : TO2 - Rue Grande, Fromont (PEHD sur 335 ml DN180/63)	SIAEP BFR	159 900 €		En cours	Reportée à février 2026 à la demande de l'entreprise Exeau TP
	Remplacement canalisation rue des Vergers, Buthiers : 155 ml (PEHD, DN63)+6 brchts (Veolia Eau, Goulard TP)	SMERB	53 428,0 €		Réalisé	
	Pose de 15 vannes sur le territoire sur Buthiers, Boulancourt et Nanteau sur Essonne (Veolia Eau)	SMERB	52 041,6 €		Réalisé	
	Remplacement de canalisation sur 295 ml (PEHD, DN125) - rue de la Gare, Buthiers (ETP)	SMERB	65 470,0 €		Réalisé	
	Suppression de canalisations en doublon sur Boulancourt, Buthiers et Augerville la Rivière (Veolia Eau)	SMERB	272 558,5 €		En cours	6 Devis signés avant transfert, travaux à lancer, attente investigation sur les branchements par Veolia Eau.
	Branchement en plomb du 15 rue Grande, Burcy (SAUR)	SIAEP BFR	3 525,0 €		Réalisé	
	Branchements plomb pris sur fonds de travaux SAUR : 31 rue de Foljuif, SPLN	SIAEP NSP		6 284 €	Réalisé	
	Total travaux :		1 157 560 €	338 186 €		
Total projeté et réalisé sur le périmètre eau potable du SMEAPN en 2025			2 236 829 €	338 186 €		
			2 575 015 €			

MERCI DE VOTRE ATTENTION

QUESTIONS/RÉPONSES PÔLE EAU POTABLE

Question de Véronique GABORIT : pourquoi adopte-t-on si tard l'affectation du résultat ?

Réponse (Syndicat) : Le SGC de Fontainebleau a commencé ce travail qu'en septembre 2025 alors que le Syndicat est créé depuis le 1^{er} janvier 2025.

Remarque de Christophe CHAMOREAU : concernant l'application de suivi de la consommation d'eau dans le cadre du déploiement de la télérelève, il est possible de définir une valeur seuil à partir de laquelle l'utilisateur sera prévenu.

Remarque de Christian PEUTOT : concernant le LoRaWAN, les données seront propriétés du Syndicat.

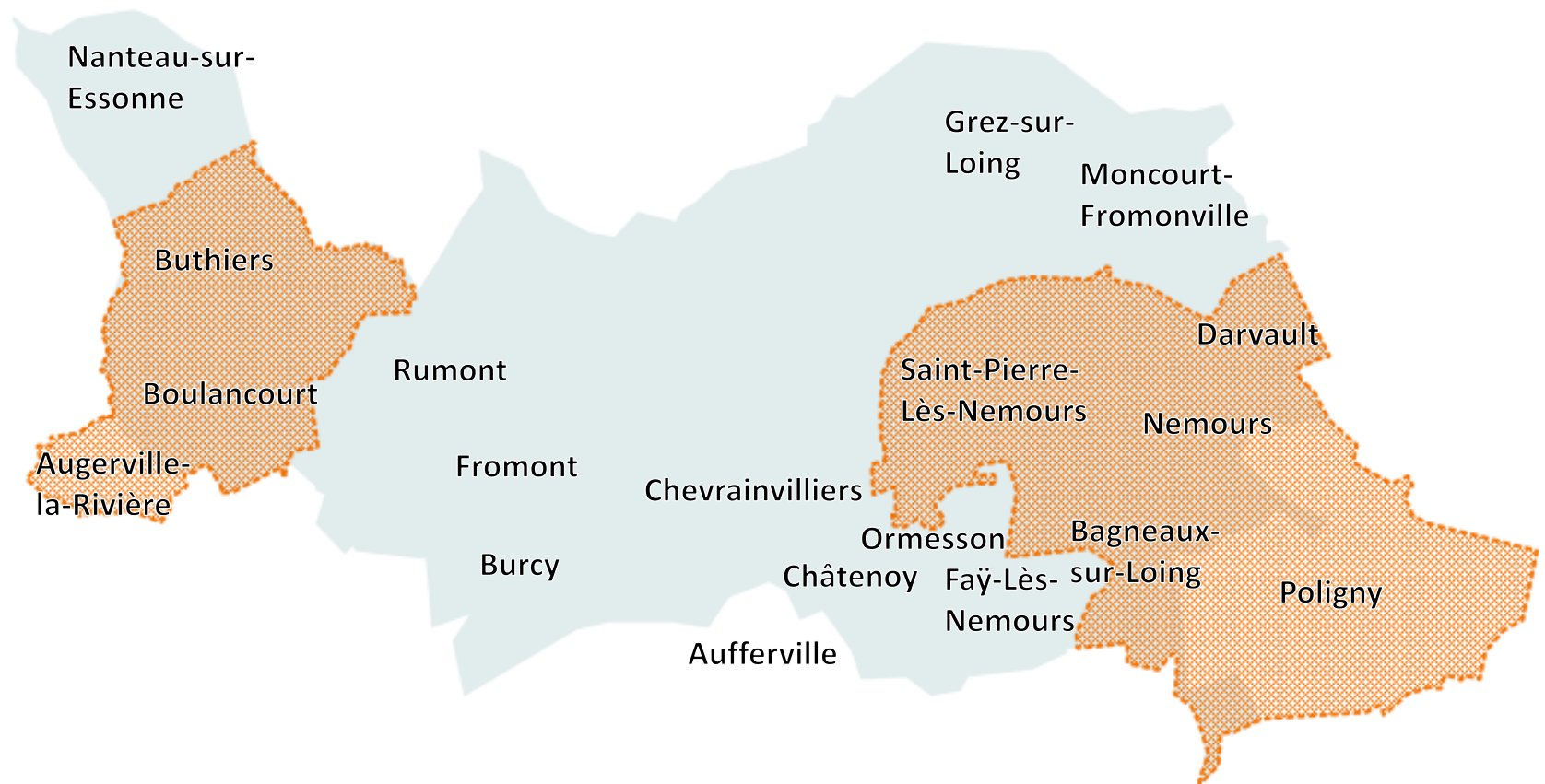
Question de Véronique GABORIT : le déploiement du LoRaWAN porte uniquement sur les territoires SAUR ?

Réponse (Syndicat) : le projet de déploiement de ce réseau concerne l'ensemble du territoire de la CCPN. Par contre, le déploiement de la télérelève se fait pour le moment uniquement sur le territoire de l'ex. SIAEP de Nemours Saint Pierre, dans le cadre du contrat de DSP. Un déploiement de la télérelève pourrait se faire dans le cadre du futur contrat de DSP.

Question de M. Christophe CHAMOREAU : il faut une convention pour accueillir une antenne sur un ouvrage communal (mairie, église, etc.) ?

Réponse (Syndicat) : oui dans ce cas de figure, il faut une convention entre la commune et Seine-et-Marne Numérique.

AFFAIRES PÔLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF



 Assainissement collectif
et/ou non collectif

ADOPTION DU PV DE LA PRECEDENTE REUNION DU 25 NOVEMBRE 2025	DÉLIBÉRATION
Tarification 2026 – Assainissement Collectif	AS2025_058
Redevance pour la performance Assainissement Collectif –Année 2026	AS2025_059



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT	NUMÉROTATION
Convention de Prestations en communication – M. Aujard pour 6 000,00 €/HT&TTC	AS2025_0009
Acquisition du Multifonction KOESIO pour 7 900,00 €/ HT + Maintenance à la copie à 0,0045 € HT Noir Blanc et à 0,045 € HT Couleur + application KIOSK Gratuit 1an	AS2025_0010
Contrat de Prestations de services ESEA - Année 2026	SP2025_0001



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATION
A&R Délibération AS2025_034 –Affectation du Résultat 001 de l'Ex SMERB Assainissement Collectif – Exercice 2024	AS2025_060

Le président rappelle que conformément à la réciprocité du compte de gestion regroupant l'ensemble des compétences de l'Ex SMERB et à la suite de l'établissement du tableau de dissolution au 31/12/2024 de l'ensemble de ces compétences réalisé par le SGC de Fontainebleau, Il est demandé à l'assemblée délibérante de statuer et de décider sur l'affectation du résultat 001 investissement (sans incidence sur le résultat 002 fonctionnement) en Assainissement Collectif de l'exercice 2024, comme suit :

- Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2024 : - 19 497,33 €
Résultats antérieurs reportés R 002 +92 515,76 €
Résultat à affecter : + 73 018,43 €
- Résultat d'Investissement de l'Exercice 2024- R001 : + 687 955,44 €
Solde des RAR : 0,00 €
Besoin de financement: + 687 955,44 €

Le président précise que cette nouvelle affectation n'a pas incidence sur le Budget Assainissement Collectif de l'exercice 2025.

En annexe, le tableau de dissolution de l'Ex SMERB réalisé par le SGC de fontainebleau.

Le Président demande au Comité syndical d'approuver ce projet de délibération et de procéder aux votes.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATION
TARIFICATION ASSAINISSEMENT (Part Variable) – Ile de Loisirs Région de BUTHIERS	AS2025_061

Le Président rappelle que dans le cadre des compétences attribuées au SMEAPN, il est nécessaire de proposer l'instauration d'une tarification Syndicale sur les habitations raccordées directement sur la base de loisirs de la région de Buthiers pour l'année 2026 afin de garantir l'équilibre financier du Service Public d'Assainissement Collectif.

La Tarification Syndicale (part variable) pour les habitations raccordées directement sur le réseau d'assainissement de l'Ile de Loisirs pour un montant de 1,25 € HT/m³

Le Président demande au Conseil Syndical d'approuver ce projet de délibération et de passer aux votes.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DELIBERATION	DÉLIBÉRATION
Réalisation de 3 campagnes d'analyses des PFAS sur la STEP NEMOSIA – Demande de subvention	AS2025_062

Le Président rappelle au Comité Syndical, que :

Considérant :

- L'arrêté du 3 septembre 2025 relatif à l'analyse de substances per- et polyfluoroalkylées dans les eaux en entrée et sortie de stations de traitement des eaux usées urbaines en 2026.
- Ces campagnes ne concernent que les stations d'épuration de plus de 10 000 équivalent-habitants et sont à réaliser en 2026. Seule la station d'épuration NEMOSIA est concernée ;
- Le devis de SAUR pour la réalisation de ces campagnes d'analyse sur la station d'épuration NEMOSIA pour un montant de 6 688,59 € HT.
- Ces campagnes sont financées à 80% par l'AESN ;

Le Président demande à l'assemblée délibérante d'accepter le devis SAUR, d'accorder la sollicitation de subventions de l'AESN pour réaliser ces campagnes et l'autoriser à signer tous documents nécessaires et le devis.

Le Président demande au comité de passer aux votes



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATION
Prix des contrôles ANC 2026 sur Buthiers, Boulancourt et Augerville-la-Rivière	SP2025_028

Le Président rappelle que conformément aux articles L. 2224-8 et R. 2224-19-1 du CGCT, l'organe délibérant de l'établissement public compétent pour tout ou partie du service public d'assainissement non collectif institue une redevance pour la part du service qu'il assure et en fixe le tarif.

Considérant la décision n°SP2025_0001 prise par le Président, acceptant le contrat de prestation de service proposé par ESEA pour l'année 2026.

A compter du 1^{er} janvier 2026, les Tarifs des redevances ANC du SMEAPN sur les communes de Buthiers, Boulancourt et Augerville-la-Rivière sont fixés comme suit :

Contrôle de conception: 128,75 € HT

Contrôle de réalisation : 169,95 € HT

Contre visite (avis défavorable) : 82,40 € HT

Déplacement sans intervention : 61,80 € HT

Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente : 200,85 € HT

Contrôle de bon fct urgent dans le cadre d'une vente : 252,35 € HT

Majoration des interventions { 21 a 40 EH} : 92,70 € HT [41 a 100 EH] : 185,40 € HT [101 a 200 EH] : 370,80 € HT

Le taux de TVA appliquée est de 10%.

Le Président demande au Comité syndicat d'approuver la tarification ainsi proposée et de passer aux votes



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATION
A&R Délibération SP2025_048 –Affectation du Résultat 001 de l'Ex SMERB SPANC– Exercice 2024	SP2025_029

Le président rappelle que conformément à la réciprocité du compte de gestion regroupant l'ensemble des compétences de l'Ex SMERB et à la suite de l'établissement du tableau de dissolution au 31/12/2024 de l'ensemble de ces compétences réalisé par le SGC de Fontainebleau, Il est demandé à l'assemblée délibérante de statuer et de décider sur l'affectation du résultat 001 investissement (sans incidence sur le résultat 002 fonctionnement) en SPANC de l'exercice 2024, comme suit :

- Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2024 : - 4 874,33 €
Résultats antérieurs reportés R 002 : + 23 128,94€
Résultat à affecter : + 18 254,61 €
- Résultat d'Investissement de l'Exercice 2024- R001 : +37 775,12 €
Solde des RAR : 0,00 €
Besoin de financement : + 37 775,12 €

Le président précise que cette nouvelle affectation n'a pas incidence sur le Budget SPANC de l'exercice 2025.

En annexe, le tableau de dissolution de l'Ex SMERB réalisé par le SGC de fontainebleau.

Le Président demande au Comité syndical d'approuver le projet de délibération et de procéder aux votes.



Adoption par l'assemblée à l'unanimité

AFFAIRES POLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF



AFFAIRES DIVERSES

- 1) BILAN DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 2025
- 2) PERSPECTIVES 2026

1) BILAN DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 2025 (1/2)

10 opérations finalisées en 2025 pour un montant de 277 k € (dont 188 k € sur fonds de travaux) notamment :

- Etude et travaux de mise en conformité du point A2
- Réhabilitation du canal de comptage des eaux traitées de la STEP Nemosia
- Amélioration de la ventilation du local du dégrilleur du PR Gymnase
- Diagnostic amont dans le cadre du RSDE sur le Système d'Assainissement de NEMOSIA
- Renouvellements d'équipements des PR Pasteur, Thiers
- Réhabilitation sans tranchées des réseaux de Nemours et Bagneaux sur Loing

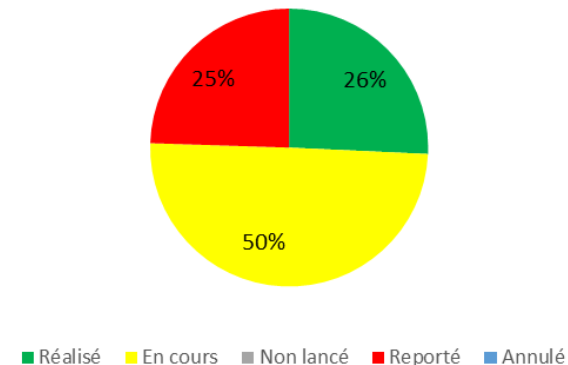
8 opérations en cours (non terminées) pour un montant de 535 k € (dont 21 k € sur fonds de travaux), qui seront poursuivies en 2026, notamment :

- Poursuite du SDA sur l'ex. SIAEP de NSP ;
- Poursuite du projet de hangar sur Darvault, sous réserve d'avancées vis-à-vis de l'acquisition des parcelles et de la finalisation de la révision du PLU par la commune ;
- Remplacement des tampons de l'avenue Carnot à Saint Pierre Lès Nemours
- Amélioration du DIP Sanson
- Remplacement trappes du PR Moulin à Tan et PR Chemin noir.

6 opérations, non lancées, ont été reportées en 2026, pour un montant de 264 k € (dont 63 k€ sur fonds de travaux), notamment :

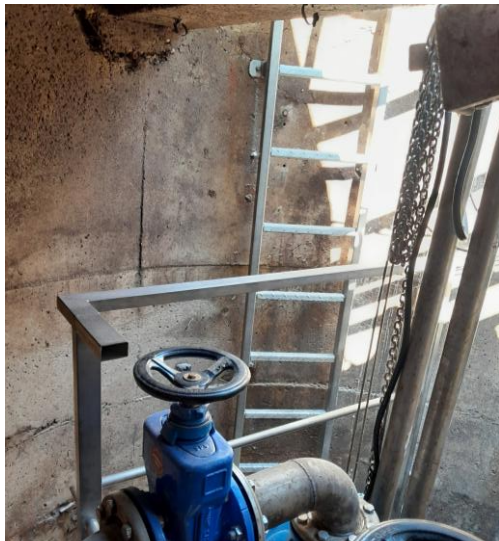
- La mise en conformité des points A1
- La construction d'un hangar de stockage des boues de NEMOSIA (achat parcelle, lancement mission de MOE)
- La finalisation des travaux de réhabilitation par l'intérieur du réseau d'eaux usées du centre-ville de Nemours.

Bilan des opérations de 2025
(en % d'un coût global d'opération de 1 076 k € HT)



→ Suite ...

1) BILAN DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 2025 (2/2)



Renouvellement des plaques d'accès des postes de relevage (PR) Pasteur et Thiers à Nemours + équipements/armoires électriques PR Pasteurs



Amélioration de la ventilation du local du dégrilleur du PR Gymnase, à Nemours



Mise en conformité de la mesure du débit du bypass (A2) situé en amont immédiat de Nemosia



Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées par l'intérieur (fraisage, pose de manchettes) sur Nemours et Bagneaux sur Loing



Réhabilitation du canal de comptage des eaux traitées de Nemosia

2) PERSPECTIVES 2026

Intégration de 4 communes au titre de l'assainissement :

- Faÿ-Lès-Nemours (ANC) : mise en place d'une prestation de service, suivi d'une intégration au contrat de DSP assainissement du territoire de l'ex. SIAEP NSP.
- Villiers-sous-Grez (AC) : finalisation de la reconstruction de la station d'épuration, de type Filtres plantés de roseaux, lancée par la commune.
- Guercheville (AC) : curage de la station d'épuration (lagunage naturel) et mise en place d'une prestation de service pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif.
- Grez-sur-Loing (AC/ANC).

Les échanges et transferts des communes/exploitants vers le Syndicat (données, informations, connaissances) permettront de découvrir les nouveaux ouvrages et réseaux, ainsi que leurs problématiques spécifiques.

Une **campagne de contrôles périodiques ANC** par la société ESEA est envisagée sur 54 dispositifs sur le territoire de l'ex. SMERB.

Le **lancement du projet de hangar pour stocker les boues de la STEP Nemosia** pourrait avoir lieu, sous réserve d'avancées sur l'acquisition de la parcelle et la révision du PLU de la commune.

Le Syndicat doit **poursuivre les travaux de réhabilitation des ouvrages et réseaux d'eaux usées** sur le territoire de l'ex. SIAEP de Nemours Saint Pierre, dans le cadre du fonds de travaux avec la SAUR.

Enjeu à résoudre absolument en 2026 : la problématique de l'équipement des bypass (A1) sur la collecte de la STEP de NEMOSIA, afin de garantir la conformité en équipement. Le Syndicat devra également réaliser en 2026 un contrôle technique (obligation réglementaire de le réaliser tous les 2 ans par un organisme extérieur habilité) du dispositif d'autosurveillance (réseau et station) de NEMOSIA.

SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DE CETTE ANNÉE

	Objet	Territoire	Investissements SMEAPN (€ HT) (fonds propres)	Investissements SMEAPN (€ HT) (fonds de travaux SAUR ex. SIAEP NSP)	Etat	Détail avancement
Etudes	Etude hydraulique fine du by-pass en tête de station d'épuration (en amont du PR Gymnase, A2) pour mettre en conformité le point de mesure de débit (3D eau)	SIAEP NSP	12 500 €		Réalisé	
	Campagne 2022 de contrôles de conformité de 18 raccordements non domestiques (industriels) (dans le cadre du diagnostic permanent) (SAUR)	SIAEP NSP	20 111 €		En cours	En cours - mission démarrée en 2022
	STEP Nemosis - Recherche de l'origine des micropolluants – Diagnostic amont (Sepia Conseils)	SIAEP NSP	54 725 €		Réalisé	
	AMO pour lancer un Schéma Directeur d'Assainissement (Test Ingénierie)	SIAEP NSP	28 528 €		En cours	En cours - Suivi du SDA
	Schéma Directeur d'Assainissement EU et EP (Artelia/Altéreo)	SIAEP NSP	440 605 €		En cours	En cours - Lancement fin novembre 2024, durée 2 ans
	Mise en conformité de l'autosurveillance des 5 points de rejet au milieu naturel (A1) situés sur le réseau de collecte	SIAEP NSP	50 000 €		Reporté	Estimation - <u>à lancer en 2026</u>
	Etude d'opportunité + étude préalable pour l'établissement du plan d'épandage des boues de Nemosis en agriculture (Valbé)	SIAEP NSP	10 090 €		En cours	Restitution étude d'opportunité réalisée le 14/11/2025. Lancement de l'étude préalable au plan d'épandage reporté à l'acquisition de la parcelle pour la construction du hangar de stockage des boues.
	Lancement MOE pour la création d'un hangar de stockage des boues de Nemosis	SIAEP NSP	90 000 €		Reporté	Estimation - attente mission de Valbé + acquisition du terrain
	AMO pour le curage et la valorisation des boues de la station d'épuration de Guercheville	Guercheville	15 000 €		Reporté	Montant estimé. <u>Consultation pour un démarrage en 2026.</u>
	Total études :		706 559 €	- €		
Travaux	Travaux sur STEP					
	Mise en conformité du point de rejet A2, suite à l'étude menée par 3D eau (SAUR)	SIAEP NSP	4 516 €		Réalisé	
	Parcelle de 2,35 ha pour la construction d'un hangar de stockage des boues	SIAEP NSP	20 800 €		Reporté	Frais de notaire inclus. En cours d'acquisition.
	Amélioration de la ventilation du local du dégrilleur du PR Gymnase (SBPI)	SIAEP NSP	4 800 €		Réalisé	
	Réhabilitation du canal de comptage des eaux usées traitées par Nemosis (GBC)	SIAEP NSP	12 180 €		Réalisé	
	Travaux sur réseaux					
	Remplacement trappe d'accès PR Pasteur et remplacement des équipements métalliques et de l'armoire électrique (SAUR)	SIAEP NSP		50 156 €	Réalisé	
	Remplacement trappe d'accès PR Thiers (SAUR)	SIAEP NSP		4 092 €	Réalisé	
	Remplacement de 3 tampons d'eaux usées sur Nemours (VAUVELLE)	SIAEP NSP		1 185 €	Réalisé	
	Remplacement de 35 tampons d'eaux usées, avenue Carnot, Saint-Pierre-Lès-Nemours (VAUVELLE)	SIAEP NSP	14 815 €		En cours	
	Amélioration de la canalisation de relevage DIP Sanson, avec ajout d'un té de curage, Nemours (SAUR)	SIAEP NSP		8 909 €	En cours	
	Réfection boîte de branchement au 4 rue de Sanson, Nemours (SAUR)	SIAEP NSP		1 063 €	Réalisé	
	Renouvellement trappe du PR Moulin à Tan	SIAEP NSP		3 190 €	En cours	
	Renouvellement trappe du PR chemin Noir	SIAEP NSP		9 207 €	En cours	
	Réhabilitation sans tranchée réseau d'eaux usées du centre ville de Nemours, Bagneaux sur Loing (3 devis) (SAUR, travaux sous-traités à CISE TP)	SIAEP NSP		131 756 €	Réalisé	
	Réhabilitation sans tranchée réseau d'eaux usées du centre ville de Nemours (complément) et secteur place Saint Pierre à SPLN (2 devis) (SAUR, travaux sous-traités à CISE TP)	SIAEP NSP		62 870 €	Reporté	Modification des devis demandée
	Mise en conformité des 5 points de rejet A1, suite à l'étude	SIAEP NSP	25 000 €		Reporté	Estimation. A réaliser en 2026.
	Total travaux :		82 111 €	272 429 €		
Total projeté et réalisé sur le périmètre assainissement du SMEAPN en 2025		788 670 €	272 429 €			
		1 061 098 €				

MERCI DE VOTRE ATTENTION

QUESTIONS/RÉPONSES PÔLE ASSAINISSEMENT

Remarque de Véronique GABORIT : concernant la subvention des campagnes d'analyse sur les PFAS, cela signifie que l'AESN subventionne du fonctionnement ?

Réponse (Syndicat) : oui, certaines prestations de fonctionnement peuvent être financées par l'AESN.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président remercie Monsieur Lainé Pierre, Madame BOISSY Véronique pour le travail accompli et lève la séance à 20h30.

Le Président
Christian PEUTOT

Le Secrétaire affaires générales
Gilles KINDERF

Le Secrétaire affaires Eau Potable
Véronique GABORIT

Le Secrétaire affaires AC & ANC
Christine LEDUC